

Fiche bilan du micro-projet



Lancement d'un projet pilote d'agroforesterie régénérative dans la vallée de Mo'aroa à Teva I Uta,
Tahiti



FICHE BILAN DU MICRO-PROJET 2024

Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de TeMeUm

I. Présentation

Structure, personne en charge du projet et statut	AOA (association de loi 1901) Christophe BALSAN, Président de AOA
Contact (mail et tel)	christophe@aoa.pf eric@aoa.pf 89 52 89 80
Numéro SIRET	
Numéro RNA	
Coût total du projet (en euro)	31 637,01 €
Montant du financement sollicité (en valeur et % du coût total)	14 793,01 € (46,76%)
Lieu de réalisation	Vallée de Mo'aroa, Teva I Uta, Tahiti, Polynésie française
Dates de début et de fin du micro-projet	Date de début : 27/01/2025 Date de fin : 26/01/2026

Contexte, enjeux et rappel des objectifs (1000 car. max) :

En Polynésie française, l'agroforesterie reste aujourd'hui peu pratiquée alors que les Polynésiens ont une longue tradition d'agriculture et d'utilisation des arbres dans leurs systèmes agricoles. L'agroforesterie présente pourtant de nombreux avantages pour l'environnement (habitats pour les espèces indigènes, protection des sols), l'agriculture et les communautés locales. Le projet est innovant car il s'intègre directement dans le milieu naturel forestier et vise à développer de nouvelles pratiques d'agroforesterie tout en régénérant les forêts aujourd'hui très perturbées par les espèces exotiques envahissantes. Le projet vise à :

- Contribuer à la conservation des espaces forestiers polynésiens, et notamment la biodiversité endémique.
- Contribuer à la sécurité alimentaire et au développement économique et rural en valorisant l'agroforesterie.
- Contribuer à l'adaptation au changement climatique avec une agriculture plus résiliente.

Il s'agit de créer et suivre des espaces d'agroforesterie, de tester des itinéraires techniques et de partager les meilleures pratiques tout en sensibilisant les acteurs locaux.

FICHE BILAN DU MICRO-PROJET 2024

Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de TeMeUm

Principales évolutions du contexte et réorientations en fonction des conditions d'exécution (500 car. max - événements externes ayant influé significativement sur l'exécution du micro-projet (favorables ou défavorables))

Aucune réorientation particulière est à noter. Le plan d'aménagement de la forêt éducative incluant les espaces d'agroforesterie a légèrement évolué au cours du projet, mais sans avoir d'impacts sur la surface des plantations et les actions prévues dans le cadre de la convention. Le plan d'aménagement final est disponible en annexe de ce rapport (Annexe 2).

Concernant la liste des espèces sélectionnées, seul un changement est à noter : la noix de nangaille été remplacée par le bancoulier, arbre à coque également, car ce dernier est une espèce indigène en Polynésie française.

II. Bilan technique et financier

II.1 Exécution technique

Remplissez le tableau ci-dessous :

Actions prévues*	Livrables prévus*	Livrables réalisés	Indicateurs de résultats
Créer et suivre scientifiquement des espaces d'agroforesterie productive dans la forêt en régénération de Mo'aroa.	Surface plantée	Ajouter : carte des zones + surface plantée	Surface plantée : environ 2.7 ha
Étudier et tester les possibles mélanges d'espèces indigènes et utiles , suivre leur croissance, adaptation et (à terme) leur rendement.	Bilan du suivi des plantations à la fin des 12 mois du projet	Bilan du suivi des plantations - Surface plantée : 2,7 hectares - Nombre de plants et espèces plantés : 325 plants et 24 espèces - Nombre d'individus suivis : 72 individus	Nombre de plants et d'espèces plantés 325 plants et 24 espèces

FICHE BILAN DU MICRO-PROJET 2024

Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de TeMeUm

		- Bilan des mesures de suivis à la plantation (Annexes 3 et 4)	
Publier les résultats et établir de bonnes pratiques pour valoriser l'initiative et encourager l'échange de retours d'expérience.	Synthèse des bonnes pratiques identifiées durant le projet	Synthèse en Annexe 5	Synthèse disponible sur le site web d'AOA
Sensibiliser et informer les acteurs polynésiens sur ces sujets, en créant un parcours pédagogique qui se visite et qui évoluera en sentier.	Réalisation d'un parcours pédagogique sur l'agroforesterie Bilan des actions de sensibilisation réalisées entre début du projet et fin du projet	Carte du parcours pédagogique sur l'agroforesterie (Annexe 7) Nombre de supports publiés : Au total : 33 panneaux installés (Petits panneaux espèces et grands panneaux explicatifs) Bilan des actions de sensibilisation (Annexes 8 et 9)	Nombre de classes participantes : 25 Nombre de visiteurs de la forêt pédagogique sur la période du projet : 2 419 (1 657 visiteurs et 762 élèves).

* tel que mentionné dans la décision d'aide

FICHE BILAN DU MICRO-PROJET 2024

Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de TeMeUm

A partir du tableau, indiquez dans l'encart ci-dessous s'il y a eu des différences notables entre les actions et résultats prévisionnels et réalisés et expliquez pourquoi.

Pas de différence notable.

Bilan des bénéficiaires : donnez le nombre approximatif de personnes bénéficiaires par type de publics

Le domaine d'AOA accueille différents publics selon les activités proposées. Dans le cadre de ce projet, les principaux bénéficiaires sont les visiteurs (grand public, hors scolaires) ainsi que les scolaires.

Sur la durée du projet, la forêt éducative a accueilli 1 657 visiteurs et 762 élèves (25 classes). Deux événements majeurs ont également été organisés : la Journée internationale des forêts et les Journées du patrimoine, réunissant chacun entre 500 et 700 participants. Après une première journée portes ouvertes en mars à l'occasion de la Journée internationale des forêts, la mobilisation du public s'est confirmée en septembre lors des Journées du patrimoine. Ces rendez-vous, reconduits en 2026, touchent un public familial caractérisé par une forte mixité sociale et culturelle.

Il reste difficile de quantifier précisément le nombre de personnes ayant emprunté le parcours sur l'agroforesterie. La carte de ce nouveau sentier est disponible à l'accueil de la forêt éducative.

Au cours du projet, un atelier de teinture végétale a été développé et est aujourd'hui régulièrement proposé sur inscription. Il est ouvert aux scolaires et au grand public. Il s'appuie sur l'utilisation de plantes intégrées au projet d'agroforesterie. À ce stade, la matière première utilisée ne provient pas encore directement des plantations du projet, mais cette évolution est envisagée à moyen terme. Ces ateliers rencontrent un fort engouement et ont également été présentés lors des deux journées de sensibilisation mentionnées précédemment. Sur la durée du projet, 11 ateliers teinture ont été proposés depuis mai 2024.

FICHE BILAN DU MICRO-PROJET 2024

Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de TeMeUm

Listez les partenariats et collaborations engagés

Deux suivis scientifiques ont été réalisés par AOA et Bioconsulting. Une convention a été signée entre AOA et l'Institut Louis Malardé (ILM) le 23 mai 2024 afin de permettre au laboratoire de mener des actions de sensibilisation, de conservation et de réintroduction en milieu naturel des plantes médicinales polynésiennes. La mairie de Teva I Uta soutient le projet et a notamment accompagné AOA dans le dépôt d'une proposition de projet pour la réalisation d'un Atlas de Biodiversité Communale (ABC) auprès de l'OFB en décembre 2025, via un cofinancement à hauteur de 65 000 €.

En 2025, le Syndicat Défense de l'Indication Géographique Rhum Agricole Polynésie française a fait un don de matériel végétal à AOA, comprenant des plants et boutures de plus de vingt variétés de canne à sucre, incluant des variétés polynésiennes anciennes, des variétés introduites et des variétés hybrides, destinées à constituer une collection de référence au sein de la Forêt Sucrière de l'association AOA et apporte un appui scientifique, technique et patrimonial pour la valorisation de ces variétés.

FICHE BILAN DU MICRO-PROJET 2024

Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de TeMeUm

II.2 Exécution financière : à remplir obligatoirement.

II.3 Budget récapitulatif des dépenses réellement engagées dans le cadre du micro-projet

I DEPENSES DU PROJET					
POSTE DE DEPENSES		INTITULE DE LA DEPENSE	NATURE DE LA DEPENSE*	COUTS TOTAUX PREVISIONNELS*	COUTS TOTAUX REELS
Dépenses directes	Personnel permanent affecté au projet	Encadrement du micro-projet	/	0	0
		Autres non encadrant	/	0	0
	Personnel non permanent	Encadrement du micro-projet	/	0	0
		Communication	/	0	0
		Autres	/	0	0
	Déplacements	Déplacements hors territoire	/	0	0
		Déplacements locaux	/	0	0
		Hébergement	/	0	0
		Restauration	/	0	0
	Fonctionnement / Achats	Equipement	Achat de plants mères, outils et matériaux	4 273,86	4 282,84
		Edition, production de supports	Signalétique	1 047,52	1 137,38
		Prestataire technique	Equipes d'aménagements agroforestiers	7 542,11	7 542,11
		Honoraires prestataires	SAS AOA Polynesian forests, encadrement scientifique et technique, actions éducatives et de sensibilisation, graphistes et développeurs de contenus	16 844	16 844
		Location salle et matériel	/	0	0
		Autres	/	0	0

FICHE BILAN DU MICRO-PROJET 2024

Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de TeMeUm

Dépenses indirectes	Frais de gestion (plafonnés à 15 % des dépenses directes)		1 929,52	1 929,52
TOTAL (en €)			31 637,01	31 735,85

* tel que mentionné dans la décision d'aide

II RECETTES DU PROJET			
		RECETTES PREVUES*	RECETTES OBTENUES
Subvention OFB		14 793,01€	14 793,01€
Auto-financement			98,84€
Co-financement	SAS AOA Polynesian Forests	16 844,00 €	16 844,00 €
	Nom du financeur II		
	Nom du financeur III		
	Nom du financeur IV		
	Nom du financeur V		
	Nom du financeur VI		
Total (en €)		31 637,01	31 735,85

* tel que mentionné dans la décision d'aide

Certifié conforme par la personne habilitée à certifier les comptes (Nom, prénom, statut, signature et cachet)


 M. Christophe BALSAN
 Président

Commentaires sur l'exécution financière

Dépenses directes (frais de personnel, déplacement, fonctionnement et achats) : expliquez et justifiez dans l'encart ci-dessous les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final réalisés :

Ecart de 98,84€ pris en charge par l'association en autofinancement. Les différences viennent d'achats qui ont coûté plus cher que prévu initialement (édition et production de support, achats équipements).

Dépenses indirectes (frais de gestion) : expliquez et justifiez ci-dessous les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final réalisés

Pas d'écart significatif

Recettes du projet : expliquez et justifiez ci-dessous les écarts significatifs éventuels entre les recettes prévues et les recettes obtenues

Pas d'écart significatif

II.4 Perspectives après micro-projet et conclusion

Stratégie de sortie de micro-projet adoptée (le cas échéant) *(la destination des matériels et équipements (joindre en annexe un bref inventaire), les mesures prises pour garantir la pérennité des acquis et/ou leur réplique, communication autour du micro-projet/ valorisation)*

Le contexte dans lequel le projet s'inscrit (bail de 9 ans entre le Pays et AOA, suivi technique par l'équipe de AOA) garantit la pérennité des actions au-delà de 2026.

AOA s'est engagé à garantir le suivi durant la phase de croissance et d'observation des plants sur au moins 9 ans. Les panneaux portant sur le rôle de la forêt et de son sol seront utilisés lors des visites réalisées au sein de la forêt éducative. Un inventaire du matériel et équipements acquis est **fourni en annexe 6**.

Tout le matériel acheté est utilisé pour la suite des actions d'AOA sur le terrain. Les panneaux fabriqués dans le cadre de ce projet sont désormais installés et font partie intégrante des visites de la forêt éducative.

Ce projet a ainsi permis la création d'un nouveau sentier pédagogique ainsi que d'un atelier inédit, contribuant à l'enrichissement de l'offre éducative. La forêt pédagogique poursuit ainsi son développement, tant en superficie qu'en équipements.

Enfin, de nouvelles perspectives sont à l'étude, notamment la création d'un *Sentier des Insectes* et d'un parcours dédié à la *Forêt Sucrière*, en lien avec les variétés de canne à sucre issues du partenariat avec le Syndicat des producteurs de rhum.

FICHE BILAN DU MICRO-PROJET 2024

Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de TeMeUm

Leçons à tirer pour de futurs micro-projets (dont éléments et acquis répliquables du micro-projet)

La présence de liane envahissante a pu retarder les plantations (jusqu'à un mois), celle-ci ne pouvant être retirée de la canopée qu'après découpe de la base pour une question de sécurité.

La synthèse des bonnes pratiques développée au second semestre 2025 a permis d'identifier les éléments répliquables, notamment dans le cadre du projet « Agroforesterie régénérative dans la forêt pédagogique de la vallée de Mo'aroa » financé par le Fonds Vert.

Un suivi des plantations doit être envisagé sur une période plus longue que 12 mois. Dans le cadre de projets d'agroforesterie, un suivi pluriannuel serait en effet plus pertinent. Néanmoins, nous nous sommes conformés à la durée imposée par l'appel à micro-projets, avec la perspective de prolonger ce suivi. Ce projet constitue ainsi un premier jalon dans une démarche de suivi à plus long terme.

Y a-t-il eu un effet de levier grâce à TeMeUm (accès à d'autres financement et/ou perspectives de poursuivre avec un projet de plus grande envergure ? Si oui, merci d'expliquer)

Ce projet représente le lancement du projet d'agroforesterie d'AOA, le suivi effectué au cours de cette année a permis de mettre en place un protocole qui sera reproductible sur d'autres parcelles. Le suivi continuera à la fin du projet TeMeUm. De plus, le financement TeMeUm a permis l'achat de plants mères qui pourront être multipliés grâce au laboratoire *in vitro*.

L'acquisition du financement TeMeUm a favorisé la signature de la convention n°86-24 du 10 décembre 2024 relative au financement du projet « Agroforesterie régénérative dans la forêt pédagogique de la vallée de Mo'aroa » entre l'Etat et la SAS AOA à hauteur de 552 555,80 € dans le cadre du Fonds Vert. Cette convention a pour objectif d'étendre les espaces d'agroforesterie productive sur 7,5 ha et de poursuivre les suivis, les retours d'expériences et les actions de sensibilisation au-delà de 2025.

TeMeUm a permis à AOA de se familiariser davantage avec la réponse et la mise en œuvre de projets dans le cadre d'appels à projets. Depuis, AOA a également été lauréat du programme BESTLIFE 2030 sur un projet d'envergure. Il permettra notamment la restauration de 10.9 ha, la formation des agents forestiers, la multiplication de 23 espèces indigènes et endémiques par le développement de protocoles et leur introduction dans la zone à restaurer.

En parallèle, AOA a continué à réfléchir au développement de nouveaux sentiers thématiques dans la forêt pédagogique qui pourraient voir le jour en 2026.

Article pour publication sur le site Internet TeMeUm (possibilité de joindre des documents ou liens)

Au Sud de Tahiti, la Commune de Teva I Uta, surnommée « *Terres des Sources* » abrite un patrimoine naturel et culturel précieux. Depuis 2023, AOA y conduit un programme de restauration écologique de la vallée de Mo'aroa, marqué par la création de la première forêt éducative du Pays.

Dans le cadre de ce projet, 24 espèces végétales ont été introduites au sein de la forêt pédagogique, avec l'objectif de valoriser des espèces indigènes, endémiques et utiles (médicinales, tinctoriales, épices, alimentaires, etc.). Cette diversité regroupe arbres, arbustes et plantes herbacées, contribuant à la richesse écologique et fonctionnelle du site.

Parmi les espèces plantées figurent notamment la vanille de Tahiti (*Vanilla taitensis*), le poivre noir (*Piper nigrum*), le ylang-ylang (*Cananga odorata*), le roucou (*Bixa orellana*), le mara (*Neonauclea forsteri*), ainsi que des plantes à vocation alimentaire et médicinale comme le gingembre (*Zingiber officinale*). Des essences emblématiques du territoire telles que le bancoulier (*Aleurites moluccanus*) et le pandanus (*Pandanus papenooensis*) viennent compléter cet ensemble. À travers cette sélection, le projet vise à reconstituer une dynamique forestière fonctionnelle, tout en mettant en valeur des espèces à forte valeur culturelle, écologique et économique pour le territoire

Ce projet pilote d'agroforesterie, soutenu par le programme TeMeUm de l'Office français de la biodiversité, vise à identifier les meilleures pratiques pour restaurer durablement les écosystèmes, tout en luttant contre les espèces exotiques envahissantes et en diffusant ces connaissances à travers le territoire. Il est notamment recommandé de mettre en œuvre une gestion raisonnée de la canopée, afin de favoriser la croissance des jeunes plants tout en préservant l'équilibre du milieu.

Pour partager ces initiatives avec le plus grand nombre, un nouveau parcours de visite dédié à l'agroforesterie a été aménagé. Ce parcours permet d'illustrer concrètement les concepts agroforestiers et de mettre en valeur les différentes espèces plantées. Les visiteurs peuvent désormais découvrir le site de manière autonome grâce à une carte explicative disponible à l'accueil. Dans la continuité de ces actions, des ateliers de teinture végétale ont été développés. Destinés aux scolaires comme au grand public, ils mettent en avant l'utilisation de plantes intégrées au projet agroforestier.

Depuis le lancement du projet, la forêt pédagogique a accueilli 1 657 visiteurs et 762 élèves répartis en 25 classes. Deux événements majeurs ont également été organisés : la Journée internationale des forêts en mars et les Journées du patrimoine en septembre, chacun rassemblant entre 500 et 700 participants.

Ce projet, soutenu par le programme TeMeUm, illustre pleinement le potentiel de l'agroforesterie régénérative pour restaurer les écosystèmes, transmettre des savoirs et valoriser les ressources locales.

Propositions d'amélioration pour les prochains appels à projets TeMeUm

Pas d'amélioration particulière à mentionner.

FICHE BILAN DU MICRO-PROJET 2024

Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de TeMeUm

Pour mémoire liste des pièces à fournir :

- la présente fiche complétée
- au moins 3 photos^{1*} assorties des crédits au format jpeg ou png de minimum 1000 pxl de côté
- les productions et livrables associés au micro-projet
- l'OFB se réserve le droit de demander spécifiquement les factures des dépenses prises en charge par TeMeUm

^{1*}L'utilisation des trois photos fournies est réservée à l'illustration du site internet et du compte X/Twitter. Le crédit photo transmis sera indiqué lors de toute utilisation. Aucune rétrocession ou autre utilisation de ces photos n'est possible en dehors du cadre ci-présent sans une nouvelle demande du service Connaissance - Appui aux Acteurs - Mobilisation des Territoires de l'OFB.